



# Webinaire

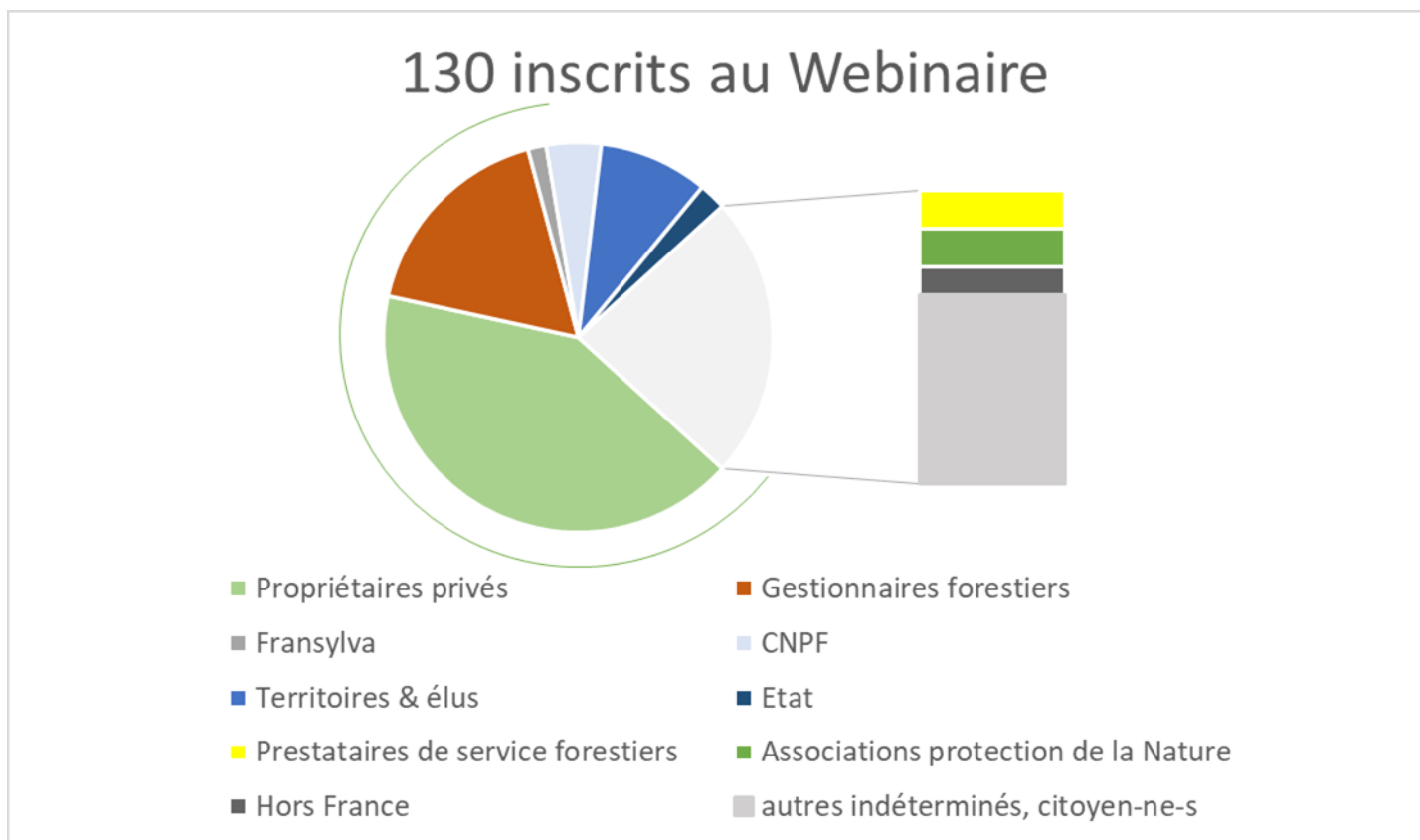


## Desserte forestière et DFCI



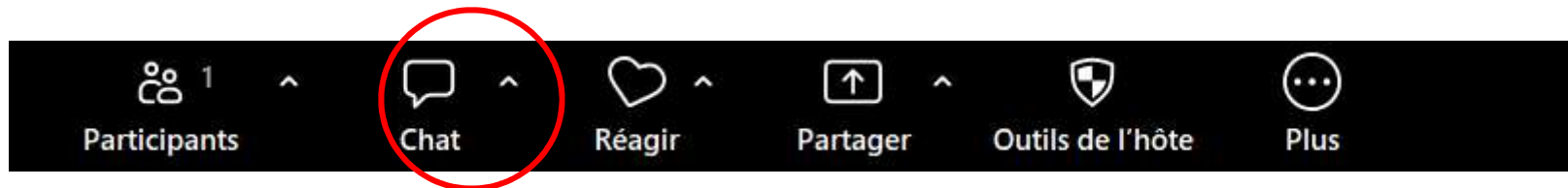
Vincent BENARD - 26 mai 2026

# Un sujet transversal et mobilisateur



# Déroulé

60 min, dont 10-15' de réponses aux questions en fin, à poser au fur et à mesure via le chat

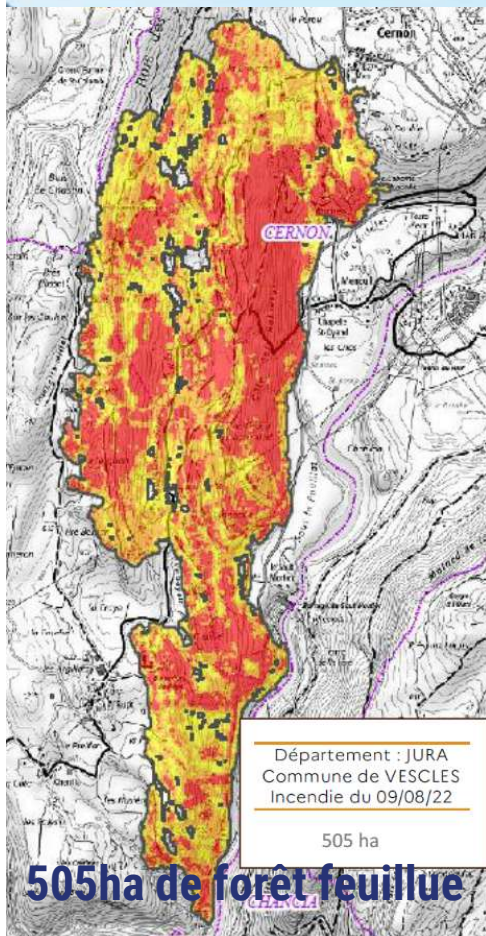


- L'intervention terrestre sur feu de forêt, en sécurité
- Des routes forestières aux pistes DFCl : que peut-on améliorer simplement ?
- Aides et accompagnement



# Région BFC : nouveau territoire de feux de forêt

Le feu à Menouille Cernon Jura France du 09 au 16 août 2022



Au 12 août 2022 :  
170 pompiers, 40 véhicules SDIS  
1 avion DASH (retardant)  
2 hélicoptères bombardier d'eau  
30 gendarmes

**priorité d'intervention : mise en sécurité des personnes et défense du bâti**



# Et une période de feu qui s'étend



**25 avril 2026, Nord  
Morvan (21)**

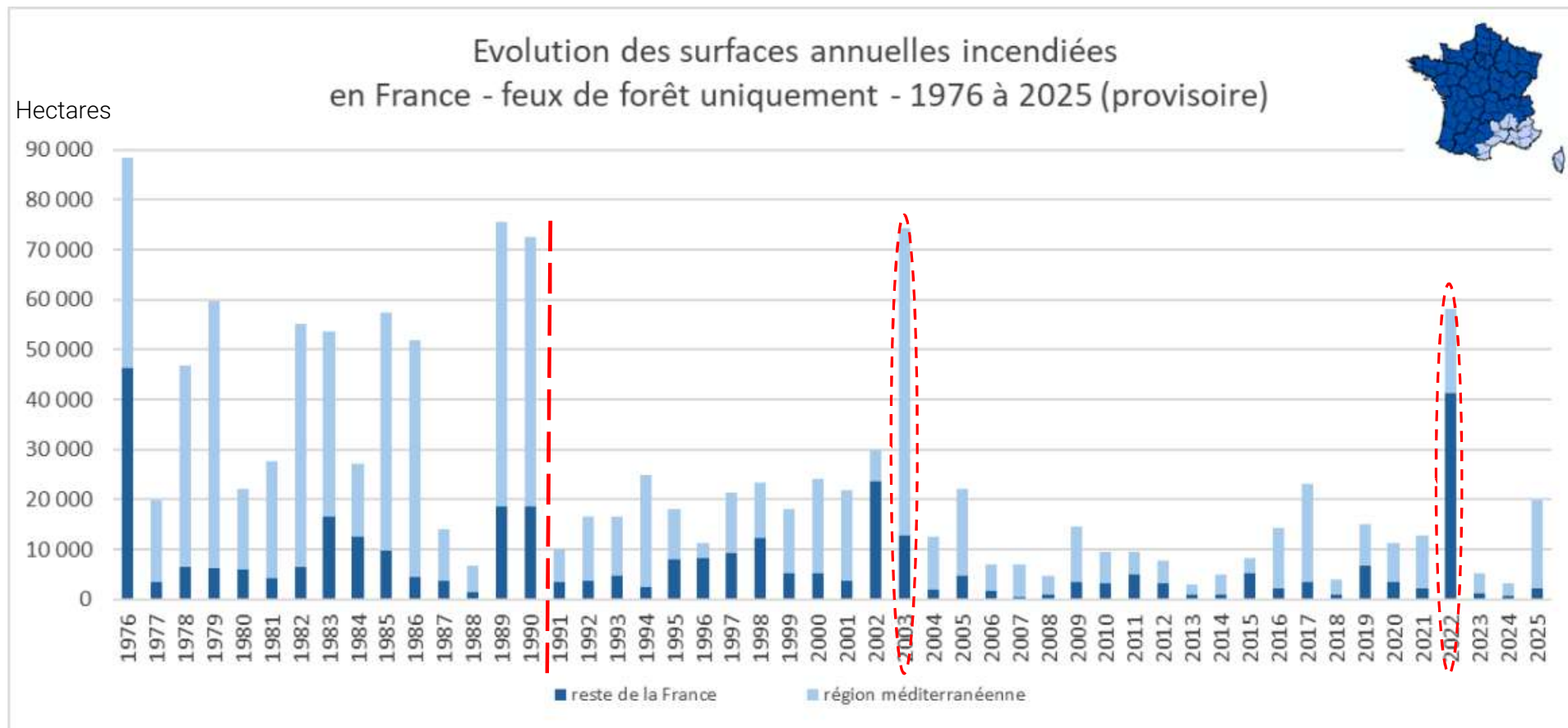
**2,5ha de plantation**

**Préjudice direct pour le  
propriétaire : 13 000€**

Un groupe feu de  
forêt, unité  
élémentaire  
d'intervention  
terrestre, en phase  
d'extinction finale



# Feux de forêts en France - évolution



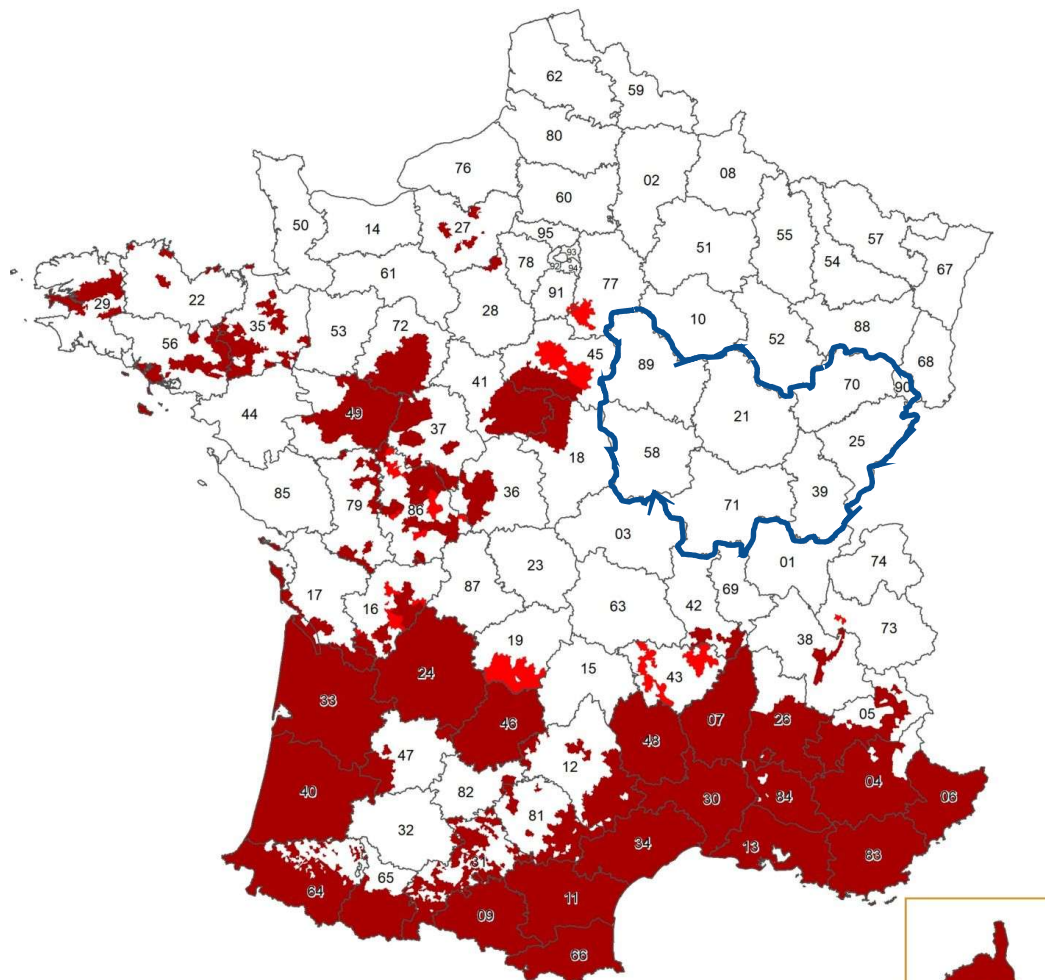
1990 : **Stratégie attaque sur feu naissant** + moyens dédiés : 40 000ha/an -> 10 000ha/an

Effet des années de sécheresse et canicule = conditions météorologiques du moment





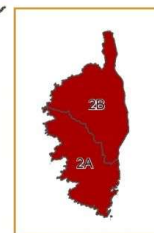
# Pas encore de massif classé à risque en région ...

**Massif classé :  
moyens  
supplémentaires de  
prévention, dont  
obligations légales de  
débroussaillage**



Légende :

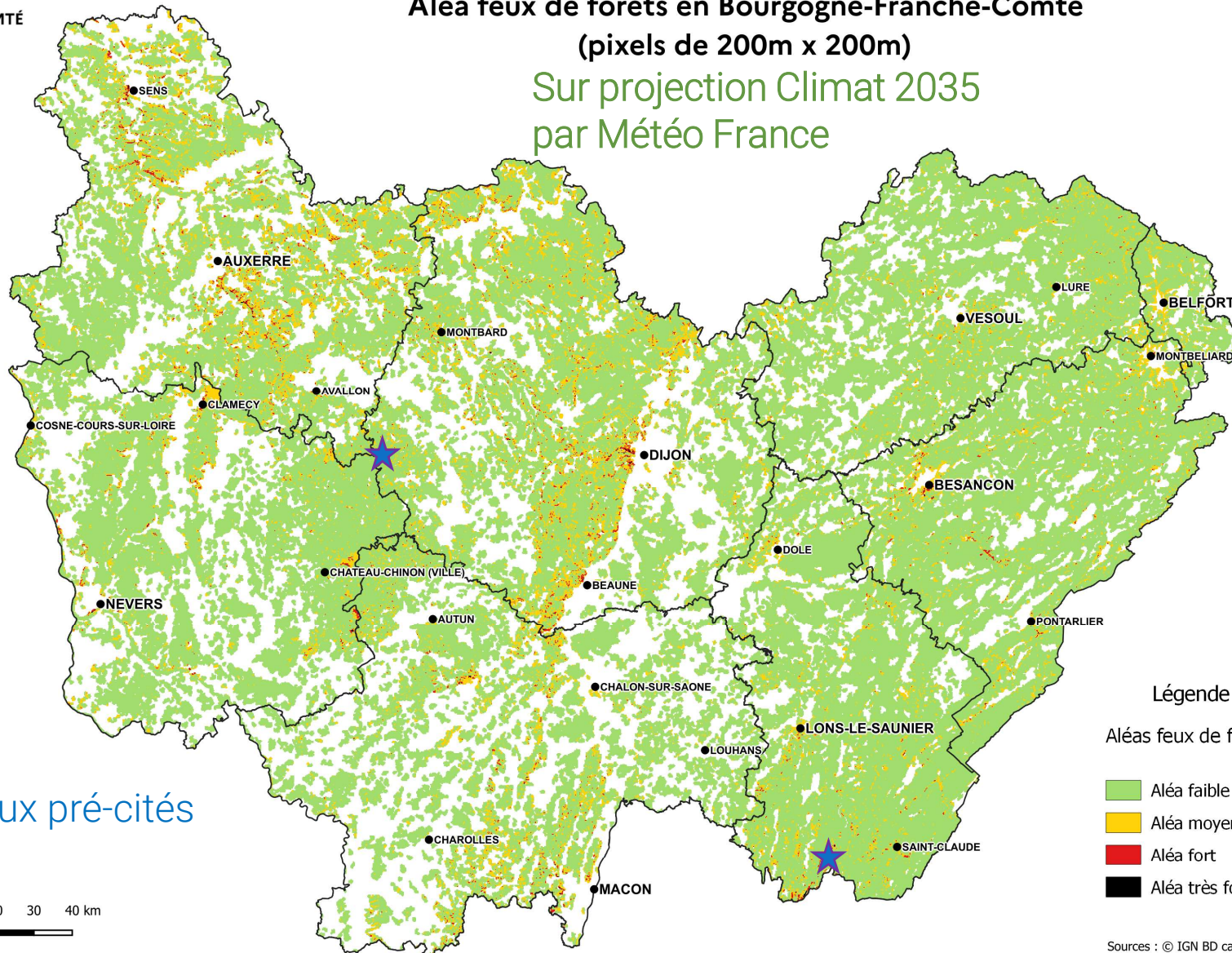
-  Massifs nouvellement classés par l'arrêté ministériel d'avril 2026
-  Massifs déjà classés dans l'arrêté ministériel antérieur



# ... mais une probabilité de départ de feu en augmentation sensible

Aléa feux de forêts en Bourgogne-Franche-Comté  
(pixels de 200m x 200m)

Sur projection Climat 2035  
par Météo France



★ Feux pré-cités

Légende

Aléas feux de forêts

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort



# Groupe feu de forêt, unité d'intervention terrestre



Crédit – V. Bénard, CNPF

1 groupe d'intervention feu de forêt (GIFF) : 4 CCFM + 4x4 du chef de groupement.

4\*4 + 2 = 18 pompiers

4000l par CCF dont 600l réservés pour l'autoprotection



# Ravitaillement, citernes



Optimiser la chaîne d'approvisionnement. Rapprocher l'eau au plus près des GFF en intervention. Les agriculteurs peuvent être mis à contribution



# ONF : patrouille de surveillance et d'intervention



Mission d'Intérêt Général national – moyens dédiés limités ciblés jours et secteurs à haut risques

Véhicule 4x4 600l – 3 sur la région depuis 2024



# Accès parfois difficiles

Jura 19/8/2025

## Comment les pompiers ont lutté contre un feu de forêt difficile d'accès

Depuis dimanche soir, les pompiers du Jura luttent contre un incendie qui a détruit 3 hectares de forêt dans un secteur particulièrement difficile d'accès, entre Villards-d'Héria et Moirans-en-Montagne. Après avoir tiré près de 2 km de tuyaux pendant la nuit, un hélicoptère bombardier d'eau a dû intervenir sur une zone escarpée.

La fumée, visible à des kilomètres à la ronde, avait été remarquée par de nombreux habitants du secteur. Une cinquantaine de sapeurs-pompiers du Jura ont été mobilisés dès dimanche soir 17 août pour lutter contre un feu de forêt particulièrement difficile d'accès. Il s'est déclaré sur une ligne de crête, située entre les communes de Villards-d'Héria et Moirans-en-Montagne, au lieu-dit la Tête d'Henry IV, point culminant entre les deux communes.

Après avoir lutté toute la nuit, le colonel Croizier, directeur adjoint du SDIS 39, a fait un point de situation en fin de matinée ce lundi 18 août, au poste de commandement de Villards-



notamment sur un secteur très abrupt, côté Moirans, où un hélicoptère est intervenu dans l'après-midi afin de larguer de l'eau sur les souches qui brûlaient encore. L'hélicoptère, un super Puma suisse, a fait dix-sept rotations, entre 15 heures et 16 heures, ce lundi après-midi. Les habitants du secteur ont assisté au ballet aérien de l'appareil, venu écopier dans le lac d'Antre.

**L'origine inconnue**  
« L'opération a été efficace », a précisé en fin de journée le commandant Sylvain Richard. Alors que les soldats du feu espéraient pouvoir lever le dispositif de lutte contre l'incendie, tout en maintenant une surveillance, il a finalement été décidé de maintenir le dispositif de lutte pendant la nuit, avec une quinzaine de pompiers mobilisés sur le secteur.

Aucune information n'a été donnée concernant l'origine de cet incendie. Contactée, la compagnie de Saint-Chaude n'a pas répondu dans le temps imparti à la publication.

● Du correspondant local du Progrès Gilles Philippe

Un hélicoptère de reconnaissance a survolé l'incendie dimanche soir et permis de définir un plan d'action. Photo fournie par les pompiers du Jura

d'Héria. « Cette nuit, nous avons établi avec succès deux lignes de tuyaux qui relient nos six camions-citernes aux deux secteurs incendiés en altitude. Ces deux lignes longues de 1000 mètres et de 800 mètres ont permis notamment à nos vingt sapeurs-pompiers déployés sur le site de noyer les souches qui flambent ». Les hommes du feu se sont également affairés à tronçonner les arbres qui risquaient de s'enflammer et à gratter le sol avec des râtaux riches pour rechercher les éventuelles braises dans le sol. « Ces actions ont été très efficaces puisque le feu a été maîtrisé sur le secteur accessible aux pompiers ». Mais les opérations d'extinctions se sont poursuivies.






1 GFF, 1 CCFS, 1 HBE, 2 lignes de tuyaux de 800 et 1000m tirées pour un feu limité au final à 2-3 hectares



# Routes forestières : là où un grumier passe, un camion pompier forêt passe !

## CCFM



 Largeur	: 2,55 m
 Longueur	: ~7,0 m
 Hauteur	: ~3,1 m
 Poids à charge	: 14 t
 Rayon de braquage	: ~7,0 m

## GRUMIER

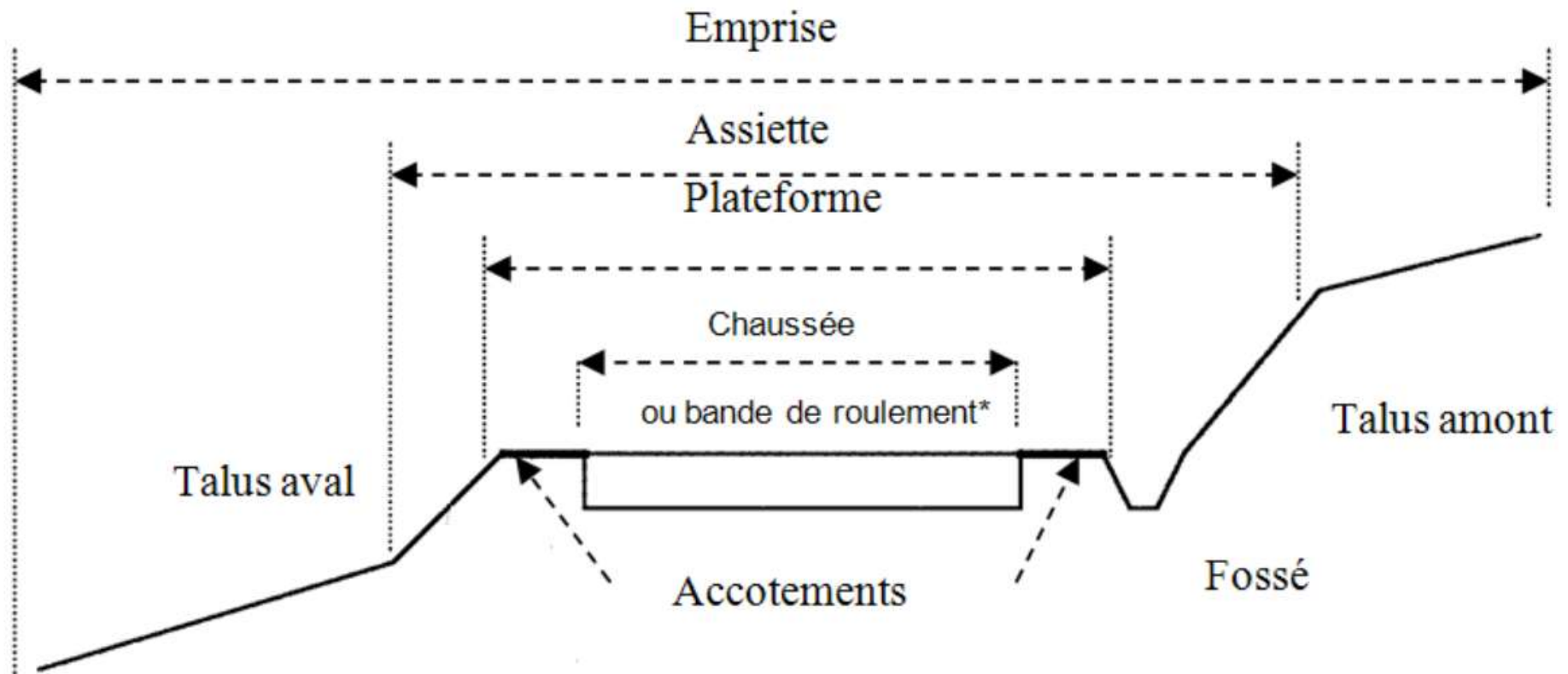


 Largeur	: 2,55 m
 Longueur	: jusqu'à 16,5 m environ (ensemble tracteur + semi-remorque)
 Hauteur	: jusqu'à 4,0 m
 Poids à charge	: jusqu'à 44 t
 Rayon de braquage	: ~12 à 15 m



# Rappel sur les caractéristiques des routes forestières

## Les différentes parties de la route



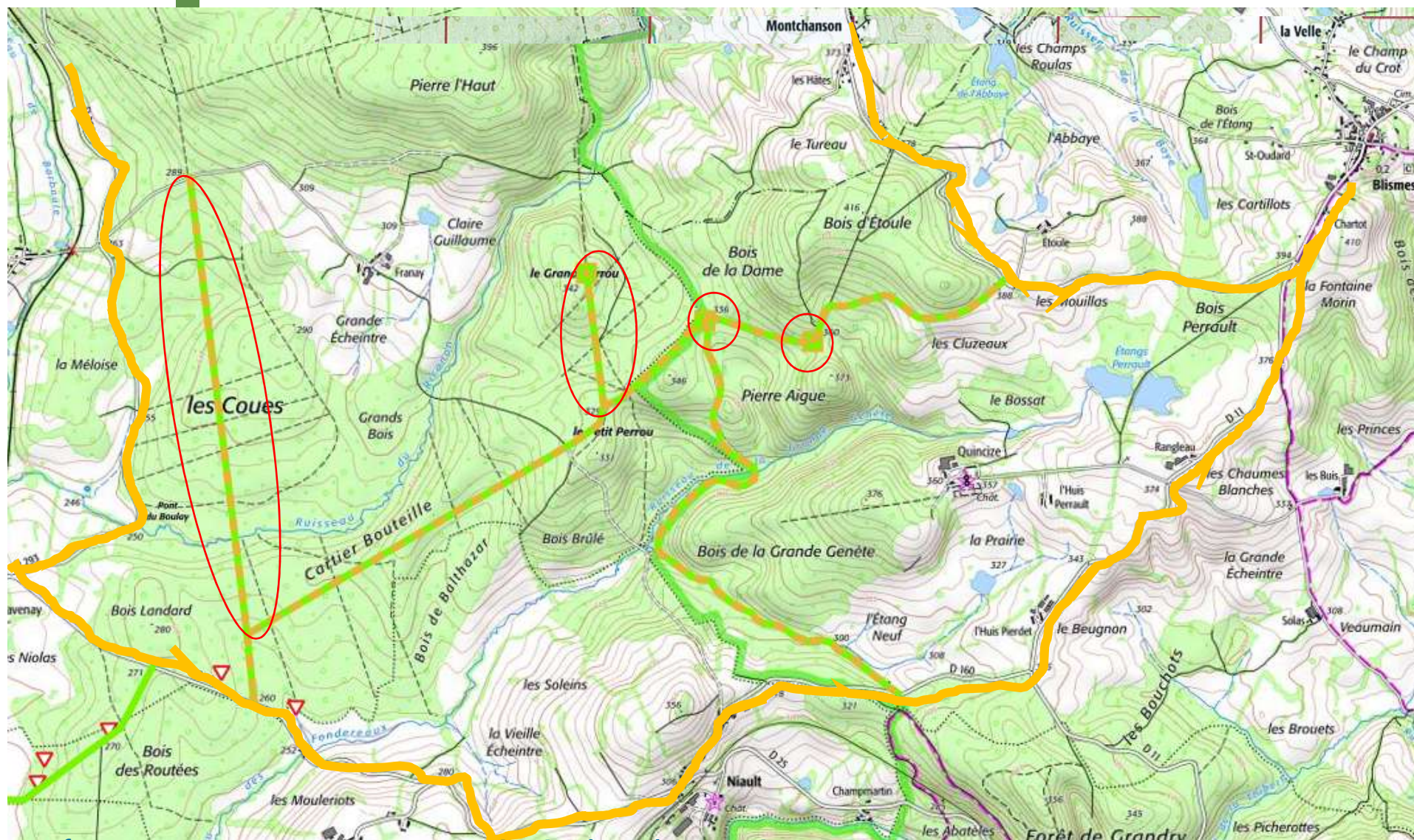
Largeur de chaussée : 3,5m

Pente en long moyenne < 10%, instantanée < 15%- Dévers 3%

Rayon de courbure 13 à 18m selon la pente



# Faire connaître l'existant !



Infrastructure inconnue = non intégrée dans la stratégie  
Le chef de groupement fait une reconnaissance préalable



## Des accès connus

Pour :

- la surveillance,
- arriver sur place dans les plus brefs délais
- organiser et optimiser la lutte

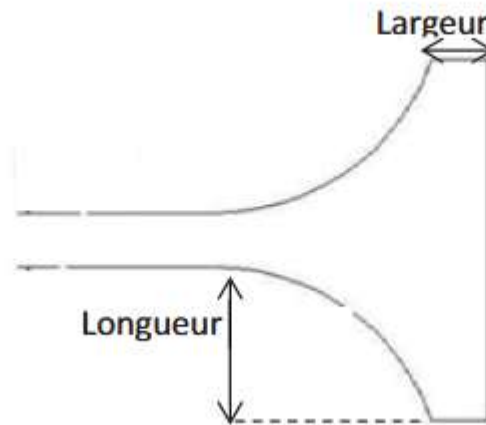
Est-ce suffisant ?



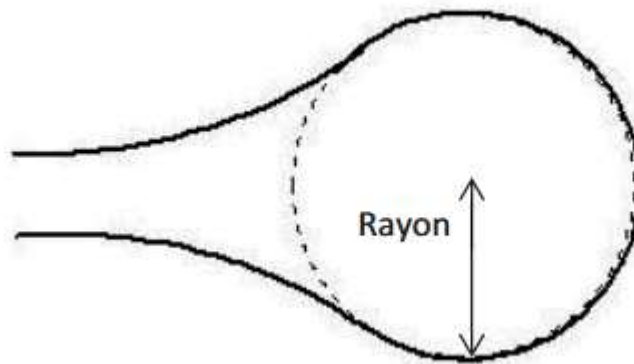
# Places de retournement en forêt

## La place de retournement :

- En T :



- Circulaire :

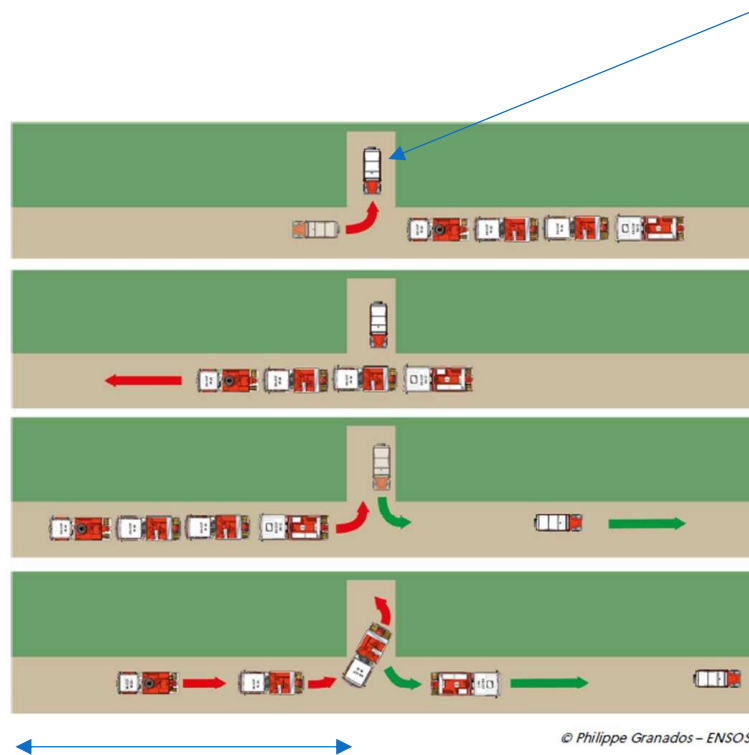


6x25m de chaque côté mini / 25m de rayon mini



# Des manœuvres en sécurité !

## Vidéo de manœuvre de retournement – 6 mai 2025



Place de retournement  
pour  
un GFF  
10m sur 4m de large  
Début de piste empierré,  
par ex.

© Philippe Granados - ENSOSP

30m devant = 4 CCF

Indispensable en Impasse – à défaut de place de retournement d'un grumier



# Des manœuvres en sécurité !

## Interview du LC Mouche, chef de colonne au SDIS 58 – 6 mai 2025

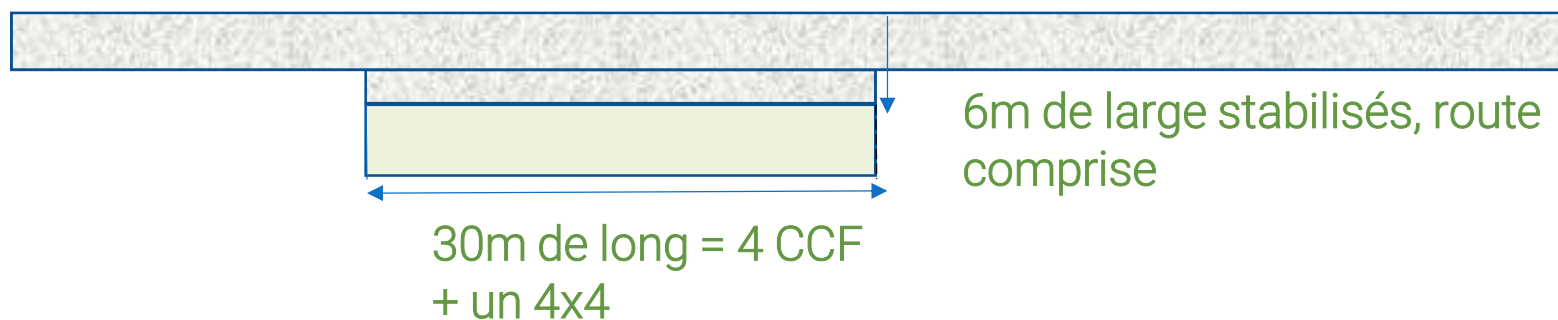


100m de front de flamme de garrigue : 1GW de puissance ordre de grandeur réacteur nucléaire



# Des manœuvres en sécurité !

... et pour que 2 GFF se croisent, sans rouler sur les accotements non stabilisés (risque de verse, éclatement des pneus)



Viser :

1 place de croisement tous les 500m,

une place de retournement pompier tous les km

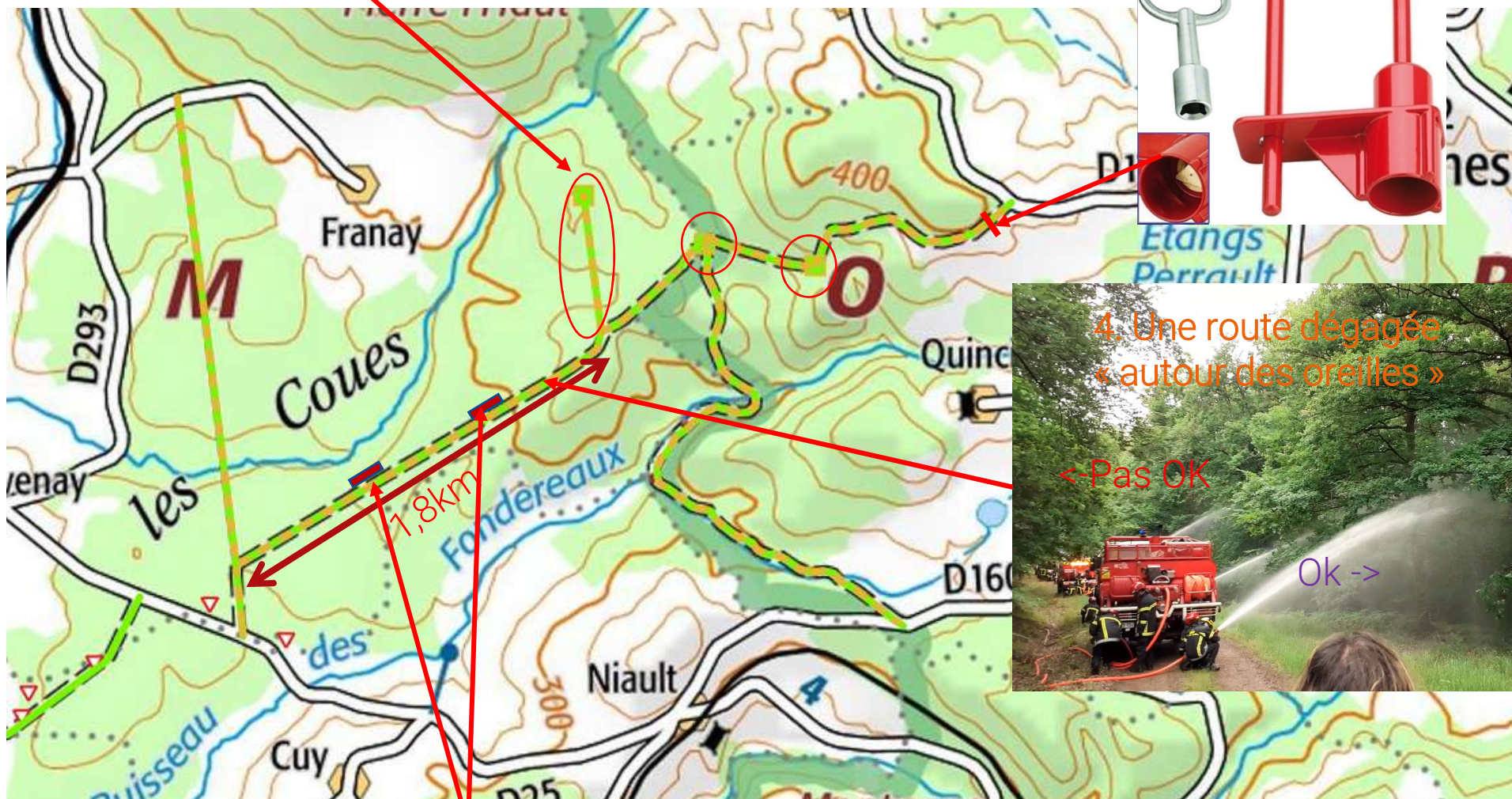
Rappel : une place de dépôt de 4m x 20m à 18x 60m => viser suffisamment grand pour la DFCI !



# Quoi améliorer « simplement » ?

1. Place de retournement en impasse !

2. Cadenas pompier normé



4. Une route dégagée  
« autour des oreilles »

< Pas OK

Ok ->

3. Place(s) de croisement, en particulier en secteur avec fortes pentes



# Des aides mobilisables

**Aide région – FEADER**

**AAP annuel – 2,6 m€ en 2026**

**Dépenses éligibles**

- . Route forestière : création, renforcement ou mise au gabarit de routes permettant le passage des grumiers.
- . Résorption de points noir
- . (Pistes d'exploitation forestière)
- . Place de retournement / dépôt.
- . Place de dépôt / croisement.
- . Équipements annexes
- . Maîtrise d'oeuvre

Places de retournement et croisement DFCL intégrés : tous les 1000 à 1200m minimum



# Taux d'aide publique plancher, plafonds

**Plancher de 8000€/projet**

**Plafonds :**

- Création, renforcement ou mise au gabarit de route forestière : 150 000 € HT / km
- Création de place de dépôt, chargement, croisement ou retournement : 30 € HT /m2
- Résorption de point noir : 75 000 € HT par point noir

**Honoraires MO : 15% des dépenses matérielles plafonnées**

Grille de sélection des projets promouvant les projets collectifs



# Taux d'aide publique

## Aide région – FEADER

**80%** : pour les projets collectifs en continuité avec la voirie départementale ou nationale à au moins deux extrémités.

**65%** : pour les autres projets collectifs

**50%** : pour les autres porteurs de projets.

Nouvelles routes : penser projets à l'échelle du massif (cf. Plan de Développement de Massif des années 2000).

Dans les missions du CNPF de faciliter le regroupement (ASL, ASA)

Dans tous les cas, prise en considération des réglementations existantes et adaptation du projet aux espèces protégées / sites à enjeux réglementés.



# Propriétaires privés & impôts sur le revenu : penser au défi travaux !

Condition – bénéficiaire de la garantie de gestion durable sous 3 ans

Une dépense plafonnée à 6250€/ an par personne, 12500€ pour un couple, reportable sur les 4 ans suivant la dépense

=> 31 250€, pour une personne, 62 500€ pour un couple  
(autant pour chacun des associés d'un GF)

*Sur 8 ans si fait suite à un sinistre (dont incendie)*

Crédit d'impôt de 25%, pour les propriétaire, sociétaire d'un GF ou GIEEF

Dépenses payées par le propriétaire, aides publiques déduites (ou ramenée à la fraction des droits de chaque associé d'un groupement forestier), en TTC (ou HT si propriété assujettie à la TVA)



# Des RF aux pistes DFCl normées

En plus d'une route forestière :

- Panneaux d'identification sur site
- Bandes débroussaillées avec mise à distance des houppiers
- Citernes ou points de puisage régulièrement

=> Une seule piste DFCl en BFC, dans le Jura, sans largeur débroussaillée

La catégorisation des équipements est une responsabilité des SDIS. Leur financement une implication des collectivités

Le complément d'équipement doit être réfléchi en partenariat AVEC les SDIS, en commençant par les secteurs les plus à risques



## **En conclusion**

**Il est possible de faciliter l'intervention des SDIS en :**

- Valorisant l'existant (faire connaître, entretenir, améliorer)**
- Mobilisant les financements publics**

**Dans tous les cas, viser un usage multifonctionnel !**





**Merci de votre attention !**



**Pour nous retrouver, suivre l'actualité  
des arrêtés feux préfectoraux :  
[www.bourgognefranche-comte.cnpf.fr](http://www.bourgognefranche-comte.cnpf.fr)**

